



École Emilie du Châtelet  
28 rue Petit  
92110 Clichy-la-Garenne

## Frais de scolarité 2021-2022

### École primaire et collège

|  |   |         |
|--|---|---------|
| Frais de scolarité   | Frais de scolarité annuels  | 10 740€ |
|  | Frais d'inscription (élève déjà chez iféa)  | inclus  |
|  | Fournitures & consommables scolaires (par an)<br>(liste de rentrée, papeterie, cahiers d'écriture, cahiers d'activités, workbooks, calculatrices, blouses, ...) | 200€    |
|  | Garderie pour les écoliers dès 8h   | inclus  |
|  | Devoirs faits après les cours jusqu'à 17h30   | inclus  |
|  | Mise à disposition ordinateur personnel<br>(à partir de la 6 <sup>ème</sup> , logiciels et manuels intégrés)  | inclus  |
|  | Frais d'inscription pour les nouveaux inscrits  | 490€    |
| Options  | Demi-pension 4 jours (par semestre <sup>1</sup> )   | 645€    |
|  | Demi-pension 5 jours (par semestre <sup>1</sup> )   | 807€    |
|  | <b>After-school à la carte de 17h30 à 19h <sup>3</sup></b>  |         |
|  | 1 jour (pour un semestre <sup>1</sup> )   | 270€    |
|  | 2 jours (pour un semestre <sup>1</sup> )  | 540€    |
|  | 3 jours (pour un semestre <sup>1</sup> )  | 810€    |
|  | 4 jours (pour un semestre <sup>1</sup> )  | 1080€   |
| <b>After-school mercredi après-midi jusqu'à 17h30</b>                |   |         |
| Élémentaires, pour l'année<br>Ateliers artistiques avec de l'anglais | 1500€   |         |
| Pour les 10 ans et +<br>Parcours scientifique et informatique        | 1720€   |         |



École Emilie du Châtelet  
28 rue Petit  
92110 Clichy-la-Garenne

## Périscolaire élémentaire 2020-2021

### École iféa – Émilie du Châtelet

#### After school de 17h30 à 19h

(ouvert uniquement aux élèves scolarisés chez iféa)

L'objectif de ces activités est de proposer aux enfants des temps éducatifs et ludiques pour terminer la journée. Les parents peuvent récupérer les enfants à partir de 18h30. Les inscriptions se font par activité et au semestre<sup>1</sup>.

- Jeux de société
- Chœur ludique (chant et culture musicale)
- Théâtre en anglais
- Échecs niveau débutant et intermédiaire
- Club informatique
- Arts Plastiques

**Tarif** (par semestre soit 18 séances) : 270€ par activité

#### Ateliers artistiques avec de l'anglais du mercredi après-midi

(ouvert à tous, scolarisés ou non chez iféa)

Ces ateliers du mercredi après-midi sont pour les élèves d'élémentaire des espace-temps ponctuels d'exploration créative. Ils questionnent et approfondissent le rapport à soi, au corps, aux sens et la confiance à l'autre. Ces ateliers aident les élèves d'élémentaire à s'épanouir à travers des activités artistiques, notamment plastiques. Ils se déroulent partiellement en anglais (niveau débutant possible) entre 13h20 et 17h20 pendant toute l'année scolaire, de septembre à juin.

Atelier artistique (maximum 15 élèves)

1500€ (35 demi-journées)

- **Tarif** (par semestre soit 18 séances) : 270€ par jour

#### Parcours scientifique du mercredi après-midi

(ouvert à tous, scolarisés ou non chez iféa)

Ces ateliers du mercredi après-midi amènent les jeunes à approfondir leurs connaissances scientifiques à travers la réalisation de projets individualisés correspondant à leurs centres d'intérêt (codage, robotique, algorithmie...). Ces ateliers aident les élèves de collège à développer leurs capacités logico-mathématiques et analytiques.

Ce parcours se déroule le mercredi entre 13h30 et 17h30 pendant toute l'année scolaire, de septembre à juin.

Parcours scientifique et numérique

1720€ (33 demi-journées)

Mercredi de 13h30 à 17h30 maximum 15 collégiens

## Conditions financières

L'inscription définitive d'un nouvel élève est subordonnée au paiement non-remboursable d'un versement de 1790€ à déduire des frais de scolarité, des frais de fournitures et consommables scolaires annuels et des frais d'inscription pour les nouveaux élèves.

Les frais de scolarité mensuels sont réglés par prélèvement automatique en début de mois entre septembre et juin.

Les autres frais sont à régler au début de chaque période (septembre et février pour les frais semestriels).

Sauf cas de force majeure avéré, toute année commencée est due en totalité.

(1) Les semestres sont définis comme suit :

- Semestre 1, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 janvier soit 18 semaines
- Semestre 2, du 1<sup>er</sup> février au 3 juillet soit 18 semaines